

**Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 27 mars 2026 (13h00)
En mode virtuel**

Procès-verbal

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Anne-Marie Chevalier, Directrice (intérim) Partenariats & Prog. Culturelle
Robert Cousin, Coordonnateur des ressources humaines
Sébastien Fillion, Directeur des TI
Claude-Jean Harel, Directeur des communications par intérim
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale
Nigel McCarthy, Directeur général aux opérations

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF et le public de leur présence à cette séance régulière.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 27 mars 2026 à 13h00, qui se tient en mode présentiel.

Le vice-président, M. Roger Gauthier, procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Cris, des Saulteaux et des Nakoda/Nakota ainsi que le pays natal des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 27 mars 2026 et
**assentiment sur la correspondance*

26.013 MONICA FERRÉ : Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 27 mars 2026 tel que présenté.

ADOPTÉ

26.014 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance, tel que présenté lors de la séance du 27 mars 2026.

ADOPTÉ

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 30 janvier 2026*

26.015 ROGER GAUTHIER : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 30 janvier 2026, tel que présenté lors de la séance du CSF du 27 mars 2026.

ADOPTÉ

II. Directions du Conseil

2.1 Points d'information

2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF, présente aux membres du CSF les rapports suivants :

- Rapport du premier trimestre 2025-2026 (décembre 2025, janvier et février 2026) de la direction générale
- L'ébauche des états financiers du deuxième trimestre 2025-2026
- L'ébauche du budget 2026-2027
- La demande d'excursion nationale de l'école canadienne-française Pavillon Gustave Dubois.

26.016 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les rapports de suivis de la direction générale tels que présentés lors de la séance régulière du 27 mars 2026.

ADOPTÉ

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les

demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2025-26, à savoir :

- Le sommaire des demandes de permission d'admission 2025-26 au 19 mars 2026 ;
- Les permissions d'admission du 16 janvier au 19 mars 2026.

26.017 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions, tels que présentés lors de la séance du 27 mars 2026.

ADOPTÉ

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Sans objet.

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 18 mars 2026 comprenant les diverses dates connues à ce jour.

26.018 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF entérine la participation des membres du CSF à l'assemblée du printemps du SSBA, les jeudi 16 et vendredi 17 avril 2026 à Saskatoon, à savoir : Madame et Messieurs Geneviève Binette, Roger Gauthier et Michel Lepage.

ADOPTÉ

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

26.019 ROGER GAUTHIER : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14 h 22, lors de sa séance régulière du 27 mars 2026, en présence de la Direction générale du CÉF.

ADOPTÉ

26.020 MONICA FERRE : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 27 mars 2026 à 14 h 33.

ADOPTÉ

Pause santé et reprise à 14 h 39

26.021 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 22 janvier au 22 mars 2026, tel que présenté lors de sa séance régulière du 27 mars 2026.

ADOPTÉ

26.022 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF entérine la participation de la conseillère scolaire, Mme Élizabéth Perreault, à la prochaine rencontre du *SSBA Indigenous*

Council qui aura lieu le mercredi 15 avril 2026 à 14 heures.

ADOPTÉ

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le jeudi 26 mars 2026.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le mercredi 25 mars 2026.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le jeudi 26 mars 2026.

26.023 ROGER GAUTHIER : Que le CSF adopte la politique 3.1.1 Santé, Sécurité et Environnement telle que révisée par le Comité Gouvernance et Politiques et présentée lors de la séance régulière du 27 mars 2026.

ADOPTÉ

2.3.4 Comité de reconnaissance

Sans objet.

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

Le conseiller scolaire, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le jeudi 26 mars 2026.

26.024 ROGER GAUTHIER : Que le CSF entérine la proposition des membres du Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires de fusionner ledit comité avec le Comité stratégique, regroupant les membres de ces deux comités.

ADOPTÉ

2.3.6 Comité des ressources humaines

La présidente dudit comité, Mme Monica Ferré, fait un rapport oral de la

rencontre qui s'est déroulée le jeudi 26 mars 2026.

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

La représentante auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina, Mme Rosemarie Gelsinger mentionne que la prochaine rencontre aura lieu en mai prochain.

2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

La représentante auprès du comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault, fait un rapport oral sur les derniers travaux du SSBA.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Le représentant au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Roger Gauthier fait un rapport oral sur les prochaines rencontres de la FNCSF qui auront lieu du 29 avril au 1^{er} mai.

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

Mme Geneviève Binette, Présidente du CSF, mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis celle de janvier dernier.

26.025 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les rapports oraux et écrits des présidences ou représentants des comités de travail et comités ad hoc du CSF ainsi que des représentants du CSF auprès des organismes extérieurs.

ADOPTÉ

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 30 janvier 2026

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 30 janvier 2026 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 27 mars 2026

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le mercredi 8 avril 2026 à midi.

6.3 La prochaine séance

La prochaine séance du CSF aura lieu le vendredi 22 mai 2026, à 13 heures, en personne à Regina.

6.4 Levée de la séance du 27 mars 2026

26.026 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF lève la séance régulière du 27 mars 2026, en mode présentiel, à 14h53.

ADOPTÉ


Présidence


Secrétaire